



AIRES MARINES PROTEGEES CAPITALISATION DES EXPERIENCES COFINANCEES PAR LE FFEM

Thierry CLEMENT, Catherine GABRIE,
Jean Roger MERCIER, Héloïse YOU

2nd PARTIE – RAPPORTS D'ANALYSE THEMATIQUE

N°4 - Les activités alternatives génératrices de revenus (AAGR)



© J.CALAS



© J.CALAS



© O.BORN

Mars 2010

Etude coordonnée par Julien CALAS - Secrétariat du FFEM



Oréade-Brèche – 64, chemin del prat – 31320 AUZEVILLE

tél. : 05.61.73.62.62 – Fax : 05.61.73.62.90

oreade-breche@oreade-breche.fr

Catherine GABRIE

60, rue Jules Isaac -13009 – MARSEILLE
Tél : 06.15.40.83.27 ; Fax : 04.91.71.57.51
c.gabrie@free.fr



2nd PARTIE DE L'ETUDE

LISTE DES RAPPORTS D'ANALYSE THEMATIQUE

1 : Le montage des projets de création ou d'appui aux AMP

2 : Création, Gestion et Gouvernance des AMP

3 : Le financement pérenne des AMP

4 : Les activités alternatives génératrices de revenus (AAGR)

5 : La gestion de la pêche

6 : La gestion du tourisme

7 : Recherche scientifique et suivi des effets des AMP

8 : Evaluation économique et calcul du taux de rentabilité interne des projets d'AMP.

LES ACTIVITES ALTERNATIVES GENERATRICES DE REVENUS

INTRODUCTION

L'interdiction de certaines activités, de certaines zones ou de certaines méthodes d'exploitation entraînant une dégradation de l'environnement et/ou une pression sur les ressources peut engendrer une perte de revenus pour les populations. Cette perte se concrétise parfois seulement à court terme pour finalement s'atténuer à long terme¹.

Pour compenser ces pertes et détourner les populations des activités d'exploitation non durables des ressources, les projets proposent souvent de développer des activités de substitution, ou activités alternatives génératrices de revenus (AAGR).

Activités alternatives développées par les projets étudiés

	Ressources marines	Tourisme	Agriculture/ élevage	Artisanat	Autres
Mésoamérique					
Cuero y Salado		Guides touristiques		Artisanat	
Cayos Cochinos		Restaurant communautaire Hôtel communautaire		Fabrication de Djembé	
Punta de Manamique	"Saucisses" d'anchois	Hôtel communautaire		Artisanat local	Charbon de bois (durable)
OPAAL - OECS					
Tous les sites	Etude préalable au démarrage d'AAGR, de toutes les activités existantes ou potentielles par site, avec production d'un rapport par site				
Tobago Cays		Excursions guidées Bateaux taxis			Système de collecte de déchets pour les yachts (2 ou 3 taxis)
Pointe au sable	Projet de production de sea grass				
Ste Lucie					
SMMA : Soufrière	DCP Formation des pêcheurs à la pêche pélagique	Bateaux taxis	Elevage de cochons (1 personne)		Petit commerce : épicerie (1 personne)
Sénégal					
Bamboung		Campement éco touristique villageois Guides touristiques – écogardes			
Cap Manuel	Projet de marché de poissons frais haut de gamme pêchés à la ligne				
Petite Kassa	Filière huîtres fraîches à destination des touristes				
Pte St Georges		Mirador d'observation des lamantins			
Tanzanie					
Mnazi Bay	Mariculture (grossissement poissons-lait en mangrove) Grossissement de crabes de mangroves		Elevage de poulets Apiculture Jardins potagers		
Mozambique					
Quirimbas	Collecte et transformation d'huîtres		Jardins potagers Apiculture	Objets en palmes Bijouterie/Orfèvrerie	Séquestration de carbone
Océan indien					
Nosy tanikely (Madagascar)		Centre d'interprétation et magasin de souvenirs			
Comores		Formations de pêcheurs au whale watching			
Rodrigues		Bateau à fond de verre	Elevage		
CRISP					
Fidji – Polynésie - Wallis	Capture et élevage de post-larves				
Hienghène. N. Calédonie	Sentier sous marin				
Aleipata et Safata. Samoa		Droit d'entrée dans l'AMP au bénéfice des communautés			
Costa Rica					
Ile de Coco				Artisanat à partir de palangres confisquées (pendentifs)	

¹ C'est le cas pour des pêcheurs face à la création d'une zone fermée à la pêche qui peut générer une perte de revenus immédiate qui sera plus tard compensée par la réapparition d'espèces de plus grande valeur marchande qui débordent de la zone protégée vers les zones de pêche.

Le terme d'«activités alternatives», activités «génératrices de revenus» est aujourd'hui largement utilisé dans les projets. Il recouvre des réalités différentes, soit l'introduction d'activités nouvelles, soit la reconversion vers d'autres activités pour certains opérateurs de la zone, soit l'amélioration d'activités déjà existantes pour les rendre plus compatibles avec la protection de l'environnement. Dans ce cas, l'appui prend le plus souvent la forme d'une création ou d'une modification des filières de commercialisation, ou encore d'une amélioration des méthodes de collecte ou de production.

Ces activités sont le plus souvent mises en place pour procurer des revenus aux populations (surtout celles pénalisées par l'AMP). Elles peuvent également être mises sur pied pour contribuer à la prise en charge de certains frais de fonctionnement de l'AMP (comme par exemple le gîte écotouristique du projet Narou Heuleuk au Sénégal qui génère des revenus utilisés à la fois pour payer les employés locaux, fournir des dotations aux villages périphériques, mais également pour payer les indemnités des surveillants de l'AMP).

Au sein des 11 projets FFEM étudiés, pratiquement tous font l'objet de développement d'activités alternatives ou d'études préalables pour le faire (les activités alternatives de pêche - DCP, récifs artificiels, changement de méthodes, etc.- sont traitées au chapitre sur la pêche).

MESO-AMERIQUE

Objectifs du projet : Favoriser le développement économique des communautés locales et le développement d'alternatives économiques à la pêche, en finançant deux microprojets par AMP, sur la base de volontariat et en privilégiant des groupes de pêcheurs et de femmes.

Au démarrage du projet, plusieurs petits projets alternatifs étaient déjà en place.

- A Cayos Cochinos : un restaurant dans la communauté d'East End à Cayos Mayor ;
- Un gîte touristique à Chachahuate, des échoppes et un service de transports touristiques à Rio Esteban.
- A Punta de Manabique, un hôtel dans la communauté de Estero Lagarto, le développement de l'artisanat local et des produits issus de la pêche (« embutidos » ou « saucisses » d'anchois).
- A Cuero y Salado, un appui au développement de l'écotourisme avec la formation de guides et la reforestation des mangroves.

Deux études d'identification d'activités ont été réalisées par le projet. La première a évalué la faisabilité et la viabilité financière de quelques projets par AMP. Cette évaluation a utilisé différents critères : infrastructures actuelles disponibles, compétitivité et marchés potentiels, capacité de gestion, viabilité économique (analyse coût-bénéfice succincte et qualitative). L'autre étude a identifié les besoins en appui des projets existants et proposé quelques nouveaux projets.

A Punta de Manabique et Cuero y Salado, le projet apporte un appui aux projets déjà existants,

particulièrement auprès des femmes. Deux consultantes ont été recrutées à cette fin, l'une pour Cuero y Salado, l'autre pour Cayos Cochinos. Les projets développés ne sont pas à une échelle suffisante pour avoir un quelconque impact ; ainsi l'auberge de Punta de Manabique (3 chambres) ne reçoit que 120 clients par an).

A Cayos Cochinos, en collaboration avec le gestionnaire et une ONG de développement local, le projet FFEM a appuyé les communautés pour se structurer en vue d'un projet commun, apporté un appui financier et technique à 2 projets et discuté avec les communautés le mode de distribution des bénéfices (ex : au profit d'autres projets pour les communautés). Les deux projets, localisés à Chachahuate sont à vocation écotouristique : construction d'un petit hôtel communautaire et développement d'une « cuisine communautaire » (voir encadré). Ces projets démarrent et, s'ils sont déjà prometteurs compte tenu de la fréquentation touristique de ces îles connues du monde entier, le recul n'est toutefois pas suffisant pour mesurer les bénéfices pour la population.

Les objectifs sont aujourd'hui d'appuyer le développement des communautés littorales (Nueva Armenia, Rio Esteban, Sambo Creek ...), dont sont issues les communautés des îles, pour décentraliser les bénéfices réalisés à Cayos Cochinos et limiter la pression sur les îles. L'idée est de développer des activités complémentaires entre les communautés des îles et les communautés littorales : atelier de djembe (instrument de percussion), organisation d'un tour dans les villages de la côte pour les touristes, avant de se rendre dans les îles, transport par les pêcheurs de la côte des étudiants allant étudier dans le centre de recherche localisé sur les îles, eaux thermales, culture, pêche sportive avec relâche des prises...

Restaurant communautaire à Chachahuate (Cayos Cochinos, Mésomérique)

Le restaurant est géré par un groupe de 30 femmes (et touche environ 80% des familles de l'île); les poissons sont pêchés par le mari ou achetés localement. Un système rotatif a été mis en place : chaque femme sert 30 plats puis laisse la place à la suivante. Avec 10 000 à 13 000 euros environ de bénéfices en 2007, le restaurant permet aujourd'hui d'apporter un revenu à plusieurs familles. Les bénéfices devraient être utilisés pour financer et assurer la maintenance du bateau scolaire, ou pour la mise en place de bourses scolaires.



Groupe de femmes du restaurant de Chachahuate (© A. Medina)



Rationalisation de la fabrique du charbon de bois à Punta de Manabique (© A. Medina)

SAINTE LUCIE - SMMA

A Sainte Lucie, le FFEM est intervenu à la suite d'une aide du MAEE et de la coopération française, qui ont supporté la création de l'AMP.

L'appui du FFEM a permis d'intervenir en phase de consolidation de l'AMP, afin d'atténuer des difficultés apparues suite à la création du parc marin. Entre autres réalisations, il a été décidé d'accompagner les pêcheurs souhaitant se reconvertir, en leur donnant la possibilité de développer des activités génératrices de revenus alternatives à la pêche ou en changeant leurs techniques (et lieux) de pêche. En appui de ces actions techniques, un fonds d'investissement a été mis en place, sur financement du FFEM. Le projet a eu pour rôle de mettre en place ce mécanisme, d'en faire la promotion auprès des pêcheurs de Soufrière et d'identifier les bénéficiaires potentiels.

L'intervention du FFEM a donc essentiellement permis d'encourager un dispositif préexistant (le micro-crédit) et de l'appliquer à un cas spécifique. Et comme le préconise l'étude de capitalisation du FFEM, ce programme de reconversion et de création d'activités génératrices de revenus a été mis en œuvre par des « spécialistes du



développement d'entreprises privées », en l'occurrence la SLDB (Saint-Lucia Development Bank). Ce fonds d'investissement et l'accompagnement des bénéficiaires a permis à environ 10 pêcheurs de se reconvertir dans des domaines aussi variés que l'élevage, le petit commerce, le tourisme ou la pêche au large sur DCP. L'ensemble de ces activités est décrite au chapitre « pêche ».

SENEGAL

Objectif du projet : pérennisation des actions de protection au travers du développement d'activités économiques de valorisation des sites protégés. L'idée première était à la fois de développer une activité économique permettant de fournir des revenus à la population, mais surtout de générer suffisamment de bénéfice pour payer les gardiens de l'AMP communautaire, non rémunérés par l'Etat.

Selon le niveau d'avancement de l'AMP elle-même, chaque projet AAGR est lui-même plus ou moins avancé :

- A Bamboung, un campement éco-touristique a été construit en 2004 (voir encadré ci-dessous),
- A Petit Kassa en Casamance l'idée était de développer une filière huitres fraîches. La mise en œuvre vient de démarrer (voir ci-dessous).
- A Cap Manuel, le projet est de mettre en place un marché de poissons du jour de haut de gamme, pêchés à la ligne, destinés à la clientèle d'affaires du centre ville de Dakar où se situe l'AMP. Mais l'AMP n'étant pas encore officielle, le projet n'a pas démarré concrètement.
- Sur la Petite Côte, le projet est d'éliminer les sennes de plage devant les hôtels, en échange d'un prélèvement négocié avec les hôtels de 100 FCFA/ nuitée dans les hôtels pour faire fonctionner l'AMP et en échange du recrutement de pêcheurs par les hôtels pour assurer la sécurité. Ici encore, l'AMP n'étant pas encore créée officiellement, le projet n'a pas démarré.
- pour la Pointe Saint Georges en Casamance, un projet hôtelier communautaire a été envisagé en reprenant des bâtiments à l'abandon. Actuellement un revenu venant de l'observation directe des lamantins depuis un mirador a été mis en place avec l'appui de la Fondation Ensemble. L'idée étant de faire payer l'accès à ce mirador d'où l'on peut voir « assez facilement » un important groupe de lamantins, venant boire à une source d'eau douce.

Le campement éco-touristique de Keur Bamboung

Ce campement, construit avec les populations locales, est une structure d'accueil de grande qualité écologique avec une faible capacité d'accueil : 24 personnes. Son coût de création a été de 55 000 €. Une logique de développement durable a présidé à sa construction. La promotion du site est assurée par internet (site de l'Océanium). Plusieurs articles dans des revues à grand tirage (Terres Sauvage, National Geographic, etc.) ou des émissions de TV (Thalassa) ont également participé à accroître la notoriété du site.

L'exploitation du campement depuis son lancement a bien donné lieu à une activité d'éco-tourisme significative permettant de rémunérer le personnels (8 à 10 personnes selon la saison), les gardiens et de payer le fonctionnement de l'AMP ainsi que de produire des bénéfices en partie reversés à la communauté rurale.

Avec une cinquantaine de clients par mois en moyenne, la fréquentation du lieu apparaît en hausse significative. Sur 23 mois les recettes tournent autour de 50 000 €.

Les revenus du campement permettent donc d'assurer un revenu suffisant pour autofinancer l'entretien de l'AP et surtout sa surveillance.



Campement de Bamboung (© T. Clément)

Le développement de la filière d'huîtres fraîches du Petit Kassa

Cette filière d'huîtres fraîches a démarré par une sensibilisation, par les femmes du Bamboung (déjà formées par l'AMP), de 76 femmes de Casamance, à une méthode rationnelle et non destructrice de collecte des huîtres sauvages de palétuviers (non coupe des racines, respect du repos biologique, etc.) ; ces femmes ont à leur tour formé les femmes de leur communauté. Aujourd'hui, la collecte ne se fait plus qu'avec les méthodes non destructives.

Alors qu'elles ne commercialisent que des huîtres fumées-séchées, la seconde action a été de former le GIE des femmes de Petit Kassa au conditionnement d'huîtres pour le marché du frais (plus rentable). Un groupe de 3 responsables de la future filière, a été formé à Dakar, sur toutes les exigences au niveau de la filière et sur les modes de commercialisation, ceux-ci étant chargés à leur retour de former les autres personnes intéressées. Cette filière serait gérée par le GIE des femmes de Petit Kassa et ses bénéficiaires serviraient, en plus d'une amélioration du revenu des populations, à payer les gardiens de l'AMP.

Un site de stockage et de transfert a par ailleurs été mis en place avec l'aide de l'Océanium à moins d'une heure de pirogue des zones de production et de 15 Km des zones de consommation. Il est également prévu ultérieurement sur ce site l'implantation d'un petit restaurant pour permettre aux touristes venant embarquer pour les excursions locales, de déguster des huîtres sur place. Les premiers essais en vraie grandeur, faits à Noël 2007 n'ont pas été concluants, les huîtres étant contaminées par des salmonelles. L'étude de la faisabilité de la filière se poursuit.

Durabilité des activités économiques alternatives créées dans les AMP

A ce jour, seule l'activité de l'AMP du Bamboung est vraiment opérationnelle. S'il est incontestable

que le campement de Keur Bamboung est un produit de bonne qualité, sa durabilité économique n'est cependant pas totalement assurée sur le moyen terme, en particulier du fait de la nécessité de :

- professionnaliser la gestion du campement écotouristique, en particulier au niveau de la vente et de la promotion du produit, qui est un vrai métier que ne connaissent pas les gestionnaires actuels,
- maintenir un standard de qualité, en lien avec les exigences du marché et la compétition avec les autres sites, qu'il paraît difficile de faire assumer à des personnes étrangères à ce type de milieu (sans appui extérieur régulier au moins),
- définir des règles claires de l'usage des bénéfices de l'AMP, redistribués actuellement à la Communauté Rurale ; il faut absolument arriver en effet à ce que les populations locales identifient clairement des actions à développer dans les villages avec ces revenus, si l'on veut garder à l'avenir, le soutien qu'elles apportent à l'AMP, actuellement.

TANZANIE

Objectifs du projet : le développement des activités alternatives pour le projet était d'apporter des revenus complémentaires aux populations locales. Le rapport de présentation du projet stipulait bien que « beaucoup de projets de développement ont mis en place des activités susceptibles de générer des revenus pour les populations, sans prendre en compte le contexte culturel et la réalité socio-économique, qui se sont alors soldées par un échec ». Pour éviter cela, une analyse exhaustive des options susceptibles d'apporter des revenus complémentaires était recommandée, sur la base des réalités socio-économiques de la zone, et des expériences, négatives ou positives, qui ont eu lieu dans la région.

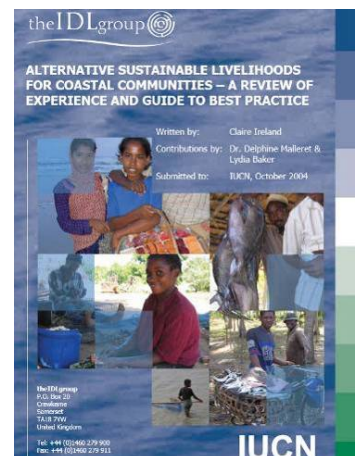
Cette étude* fournit une synthèse de la bibliographie internationale dans le domaine du développement des activités alternatives et une analyse des activités développées aux Comores, à Maurice, au Mozambique et en Tanzanie.

Reposant sur de sérieuses études socio-économiques des villages du parc, une étude complémentaire a permis d'identifier les alternatives à développer :

- l'aquaculture dans la mangrove ;
- l'élevage de poulets locaux pour la vente ;
- la mise en place de potagers pour la vente de produits agricoles ;
- l'apiculture dans les forêts de mangroves.

L'étude propose des outils d'intervention pour répondre aux besoins de développement de ces activités, comme le microcrédit, un soutien technique et un programme d'échange d'engins de pêche (voir chapitre « pêche »). Des partenaires potentiels ont été proposés et consultés au

* Ireland et al, 2004. Alternative sustainable livelihoods for coastal communities – a review experience and guide to best practices



préalable. Ces activités et les outils ont été considérés en détail, ainsi que les partenariats nécessaires à leur mise en œuvre.

Sur la base de l'analyse, le MBREMP a sollicité la population par appels d'offres et des entretiens ont été réalisés pour sélectionner les groupes, compte tenu de leur expérience et de leur mode d'organisation. Les groupes qui ont développé des AAGR ont bénéficié de formations de différentes institutions (comme le Ministère de l'Agriculture), de visites d'étude et d'assistance technique. Des visites de terrain à Tanga ont également permis aux villageois de visiter des sites expérimentaux.

Les activités suivantes ont été développées dans un premier temps :

- mariculture (grossissement des poissons-lait (*Chanos chanos*) en arrière mangrove) (1 groupe, 1 village) ;
- apiculture, (4 groupes, 2 villages) ;
- élevage de poulets, (8 groupes, 4 villages) ;
- jardins potagers (3 groupes, 2 villages).

Les éleveurs de poulets ont bénéficié de matériel pour aider à la mise œuvre (clôture, clou, câble, nourriture, vaccins, médicaments...). Pour les potagers, l'aide a consisté en la fourniture de graines ainsi que des pompes à eau, de pesticides, d'outils, du fumier, etc. Les fermes aquacoles ont bénéficié d'équipements nécessaires à la construction (pelle, machettes, ciment, etc.). Les apiculteurs ont pu bénéficier de ruches, bottes, gants, voile, chapeau de paille, cire d'abeille, peinture, pinceaux... et pour les crabes, des containers en plastique ont été fournis (200 par groupe), ainsi que des juvéniles et de la nourriture. A l'exception de la pêche en haute mer, il n'y a pas eu de micro crédit pour le développement de ces activités.

Ces activités ont été testées dans 7 villages. Au total 16 groupes ont été appuyés, au début. Une vingtaine de groupes, soit environ 150 résidents sont, ou ont été directement impliqués (soit 125 foyers). Cinq groupes ont aujourd'hui arrêté leurs activités.

Les AAGR sont récentes (moins de 2 ans d'existence). De plus, elles intéressent encore aujourd'hui une très petite partie de la population. La plupart des bénéficiaires d'AAGR n'est toutefois pas issue des pêcheurs. L'objectif d'activités de substitution aux mauvaises techniques de pêche ne peut donc être atteint rapidement. Mais elles ont suscité beaucoup d'espoir et ont créé des dynamiques chez certains groupes qui ont développé spontanément de nouvelles activités.

A ce jour, il existe peu de retours sur les recettes générées par ces AAGR, qui ne sont pas suffisantes pour générer des revenus significatifs aux populations. L'élevage de poulets est plutôt un échec (maladies, notamment), sauf pour un ou deux groupes, tout comme les potagers, inondés en période de pluie. En revanche, l'élevage de crabes et de poissons, ainsi que l'apiculture, sont plus prometteurs, même si les événements climatiques ont détruit certains bassins, aujourd'hui reconstruits avec l'aide du parc. L'un des groupes d'apiculteurs a obtenu des résultats très intéressants – mais exceptionnels - en 2006, avec

66 litres de miel vendus sous le label « Produit du parc marin de la Baie de Mnazi et de l'estuaire de la Ruvuma ».

Outre les problèmes climatiques, on constate que les résultats sont très dépendants du caractère « entreprenants » des groupes ; certains groupes ne sont pas actifs du tout, d'autres au contraire ont été aidés par le projet pour une activité et développent spontanément une autre activité (apiculture, aquaculture ; aquaculture/crabes).

Un plan de développement est en cours pour les deux activités alternatives les plus performantes : l'apiculture et l'aquaculture. L'ONG internationale ACIDI/VOCA a été consultée, une analyse de la filière a débuté pour ces deux activités, ainsi que pour les projets de soutien à la pêche en haute mer.



Apiculture(haut) et aquaculture dans la mangrove (bas) à Mnazi Bay (© C. Gabrié)



Parallèlement, le parc a apporté son soutien au groupe de producteurs de noix de cajou pour l'obtention d'un financement « small grant project » UNDP/SGP d'une valeur de 60 000 dollars (42 000 euros). La production de noix de cajou est la première activité agricole du parc terrestre. L'accent a été mis sur l'amélioration de la production de noix de cajou, avec la construction (en cours) d'une infrastructure pour les exploitants, leur formation et leur sensibilisation au lien existant avec le maintien de la biodiversité dans le parc. Cette initiative, qui débute tout juste, pourrait s'avérer efficace pour la réalisation des objectifs de l'AMP, car elle améliore de 75-80% la subsistance des foyers de la communauté du parc. Au total, 40 personnes sont impliquées.

Bien que le microcrédit ait été recommandé par plusieurs consultants (Malleret, Harrison) et que SACCOS (Savings and Credit Cooperative) ait été identifié comme porteur possible, le projet n'a pas développé de microcrédit, excepté pour l'activité de pêche en haute mer.

MOZAMBIQUE

Objectifs du projet : développer des activités complémentaires pour permettre aux communautés locales de diversifier leurs sources d'alimentation et de revenus. Le projet stipule que ces activités seront encadrées par les ONG locales GECORENA et KARIBO, impliquées depuis longtemps dans la zone du Parc et spécialisées dans la gestion des ressources naturelles.

En milieu marin et côtier les activités développées dans le cadre du parc sont :

- le tourisme communautaire, (logements dans les familles et circuits de visite)
- l'artisanat (Guludo, Ibo, Matemo).
- la filière huitre (Ibo, Mussemuco, Matemo), crabes (Mussemuco) ou langoustes (Quirimba)
- les jardins potagers (Ibo, Quirimba, Matemo)
- La boulangerie (Matemo)
- L'apiculture (Mussemuco)

La mise en œuvre

Pour développer ces activités, le parc s'appuie sur des ONG locales impliquées depuis longtemps dans la zone du Parc et spécialisées dans la gestion des ressources naturelles et le développement, et notamment l'association AMA pour le milieu côtier. La fondation Aga Khan, avec laquelle un rapprochement est en cours, développe aussi de nombreux projets communautaires dans le cadre de ces propres programmes ; les hôtels eux-mêmes appuient certains projets (exemple de l'artisanat à Matemo). Ces différents partenaires ont parfois des approches très différentes au sein d'un même territoire ou avec les mêmes groupes (certains fournissent de la nourriture lors des réunions, d'autres de l'argent, d'autres rien), ce qui pose parfois des problèmes.

Le suivi des revenus générés par ces activités commencent tout juste à se mettre en place, si bien qu'actuellement il y a peu de retours pour mesurer les bénéfices. Ces activités sont réalisées par des groupes communautaires, qui pour certains participent au financement de leurs activités dans le cadre du micro-crédit (voir plus loin).

Dans un premier temps, les activités n'ont pas été réalisées avec des formations solides et appropriées. Aucun plan d'affaires n'a été réalisé, ainsi qu'aucune étude de marché. Les procédés utilisés pour le séchage de poissons et d'huitres sont très basiques, limitant la qualité des produits séchés et le potentiel de valeur ajoutée des produits commercialisés. Depuis qu'AMA soutient les groupes, des initiatives ont été expérimentées et ont abouti à la création d'autres alternatives économiques. De bons résultats ont été obtenus par certains groupes, notamment les producteurs de légumes, pour lesquels un important marché existe, et les producteurs d'huitres transformées (séchées ou sauce d'huitre).

Les activités alternatives développées à Quirimbas (par le projet et ses partenaires)

Lieu	Nombre de membres total (femmes/hommes)	Activité
Ibo – Moja Modja	10 (5/5)	Séchage de poissons et de poulpes
Ibo	10 hommes	Collecte d'huitres et sauce huitre
Mussemuco	5 (3/2)	Collecte d'huitres et séchage d'huitres
Ibo – Rituto	14 (5/9)	Potager
Mussemuco	5 (3/2)	Potager
Quirimba	17 (3/14)	Potager
Matemo	36 femmes	Potager
Matemo	36 (26/10)	Fabrication de pain
Mussemuco	10 hommes	Apiculture

Les activités

L'exploitation des huitres

Les huitres ont toujours été exploitées à petite échelle, dans le parc, comme complément alimentaire. Dans le cadre de la diversification des activités, la filière ostréicole se développe dans quelques villages.

A Ibo, une trentaine de personnes sont concernées par l'activité. La pêche est pratiquée par les hommes qui, depuis 2007, ont établi un système rotatif de récolte. Les huitres sont parfois vendues fraîches, mais plus fréquemment cuisinées par les femmes en une préparation en sauce épicée typique de la région. La production de ce produit est récente (2008) mais prometteuse. Les huitres en sauce sont vendues en bocal, localement pour éviter des problèmes de réfrigération, notamment aux hôtels. Les chiffres sur les bénéfices sont mal connus ; la production peut atteindre 150 bocaux par jour. Pour 10 jours de travail, le groupe vend 260 kg d'huitres fraîches, rapportant environ 150 €. « Pour une journée de vente à l'extérieur, les bénéfices des ventes de la sauce peuvent s'élever à 2000 dollars, dans une zone où la majorité de la population vit avec environ 50 centimes par jour » (S. Nazerali, 2008).



Séchage des huitres à Mussemuco (© C. Gabrié)

A Mussemuco, village très isolé de 240 habitants seulement, les huitres sont séchées. Le projet y a financé un premier groupe de producteurs ; on en compte aujourd'hui une douzaine, financée sur leurs fonds propres. De nombreux acheteurs viennent des villages alentours pour acheter et payent des taxes au fond communautaire pour avoir le droit d'acheter. Le village de Mussemuco a de ce fait considérablement amélioré son niveau de vie : « il y a 2 ans, le village n'avait qu'un seul téléphone portable, appartenant au staff d'AMA ; 2 ans après le début de l'activité, on en compte 30 » (S. Nazerali, 2008).

Cette activité très prometteuse et intéressante pour le parc (activité alternative accessible aux pêcheurs, pour les hommes et les femmes, non destructrice,..) reste néanmoins très dépendante des marchés, à l'heure actuelle restreints.

AMA estime que le stock se reconstitue après 3 à 4 mois de fermeture. Le suivi des stocks et des effets de la gestion en système rotatif restent à mettre en place pour s'assurer que l'exploitation demeure durable.

L'artisanat

Il existe un potentiel évident pour le développement de l'artisanat à destination des touristes, sous réserve que les produits répondent aux normes des touristes. Quelques initiatives de développement de l'artisanat ont été initiées à Guludo, avec des groupes de femmes travaillant avec des feuilles des palmes, à Matemo, avec l'appui de l'hôtel pour un groupe de femmes faisant de l'artisanat, et à Ibo, auprès des bijoutiers (création de bijou en argent) ; outre les boutiques ouvertes dans le fort, une petite boutique a été ouverte dans le village.



Orfèvrerie à Ibo (© C. Gabrié)

Les jardins potagers

Des communautés sont aussi engagées dans l'agriculture. Les jardins potagers, par exemple, sont développés entre autre à Ibo, Matemo et Quirimba avec l'appui d'AMA et d'Aga Khan. A Ibo et Matemo, les produits sont vendus aux hôtels.

La boulangerie de Matemo

Un groupe de 30 femmes groupe a eu l'appui du projet pour ouvrir une boulangerie (construction du four, achat des matériaux et de la farine). Elles fournissent environ 300 pains par jour.



Four à pain à Matemo (© C. Gabrié)

La compensation carbone

Il s'agit d'un projet de séquestration de carbone (projet carbone des Quirimbas²), via des activités de développement rural et d'utilisation durables des terres. Ces compensations carbone seront commercialisées par Envirotrade Limited, entreprise basée au Royaume-Uni, et vendues à des acheteurs qui souhaitent investir dans la réduction de la pauvreté, dans la conservation de la biodiversité ou dans l'atténuation du changement climatique au Mozambique. Les principaux objectifs du projet carbone des Quirimbas sont de :

- développer, avec la participation des communautés, des pratiques durables d'utilisation des terres qui ont un potentiel à créer des bénéfices socio-économiques et à protéger et restaurer les ressources forestières du parc ;
- restaurer les zones dégradées du parc, auparavant cultivées et aujourd'hui abandonnées, ou les zones illégalement exploitées ;
- développer un important programme d'agroforesterie afin de stabiliser l'agriculture itinérante et de soutenir les agriculteurs ;
- Produire et commercialiser des produits forestiers qui ne sont pas à base de bois ;
- Développer l'utilisation durable du bois dans certaines zones.

Les systèmes d'agroforesterie proposés sont choisis par le fermier, avec l'aide de techniciens (plantations d'arbres, comme *Faidherbia albida*, cultures de noix de cajou, mangues ou autres fruits, parcelles boisées, plantations de haies autour des parcelles,...). Chaque système, qui peut être combiné avec d'autres, représente une quantité donnée de séquestration de carbone. Le

² Compensation carbone, rapport d'évaluation à mi-parcours du projet de développement du PNQ, MITUR - WWF/AFD/FFEM 1st June 2008 59p.

terrain est cartographié et fait l'objet d'un plan d'utilisation. Un contrat de 7 ans est signé avec Envirotrade dans lequel le fermier s'engage à planter et conserver les plantations. Envirotrade fournit les plants et l'assistance technique. Suivant le système choisi, les contrats varient entre 200 US\$ et 800 US\$. Des contrats stipulant la non utilisation de feux peuvent être également signés.

Tous les revenus générés sont redistribués de la façon suivante :

- 1/3 pour les fermiers et aux fonds communautaires
- 1/3 aux infrastructures et opérations de terrain
- 1/3 à Envirotrade Ltd pour sa gestion et la promotion.

Actuellement environ 200 exploitants travaillent avec Envirotrade à Macomia sur ce projet qui a débuté en septembre 2007.

Le fonds de développement communautaire

Avec quelques autres parcs au Mozambique, le PNO bénéficie du reversement total des revenus qu'il génère. Sur ces revenus, selon la loi, 20% sont affectés à un fond de développement communautaire, géré par le parc et dédié à des activités de développement communautaire. Les opérateurs touristiques sont chargés de couvrir les droits d'entrée et taxes liées aux activités récréatives auprès des touristes et transfèrent mensuellement les fonds collectés sur le compte du PNO. Le Parc a ouvert un compte bancaire pour la gestion de ces ressources qui sont versées dans le fonds. Les fonds ne peuvent être versés qu'à des groupes officiellement constitués, dont les membres sont enregistrés, ce qui est souvent difficile. Dans un souci de cohérence avec les planifications mise en place au niveau des districts, le PNO a donc proposé d'affecter les recettes de manière tournante – en raison de la modicité des montants - aux conseils locaux de gestion des 12 postes administratifs du Parc.

Fin 2009, tous les « administrative post » auront reçu au moins 2000 \$ (1500 € ; 2 en 2007, 2 en 2008, le reste en 2009). Pour gérer ces fonds, le parc a mis en place des comités communautaires de gestion des ressources naturelles.

Le problème, d'ordre national, est posé par le manque de données statistiques en termes d'entrées touristiques, sur lesquelles se fonde le système de récupération des taxes.

Le micro-crédit villageois

Les groupes de microcrédits (village saving and credit group) sont mis en place par les ONG et depuis peu par le parc. Un certain nombre sont déjà fonctionnels (groupe de boulangerie, groupes des potagers, quelques CCP, à Matemo, Quirimba, Arimba et Ibo). Les membres s'organisent en groupe et chaque membre donne une somme (le montant qu'il peut mettre, le plus souvent de l'ordre de 10 Mts par semaine) ; cette mise de fond sert à faire du micro-crédit, avec des taux à 10%/an, et le bénéfice est ensuite redistribué aux membres. Les groupes ont, pour ce faire, été formés.

OPAAL - OECS

Objectifs du projet : réduire les impacts négatifs des activités non soutenables dans les AMP et promouvoir de nouvelles activités, sources de revenus, en particulier au profit des groupes et personnes qui vivent directement des ressources naturelles et qui sont pénalisés par la création de l'AMP considérée.

Le projet reconnaît que les acteurs présents à l'intérieur et autour de la zone protégée, peuvent être amenés à perturber le processus de création de l'AMP, en conservant des modes d'utilisations des ressources destructeurs au sein de l'aire protégée.

Les activités de développement, de remplacement et/ou de subsistance, mises en place durant le projet, visent la création de bénéfices économiques réels. Les activités potentielles comprennent : le développement du tourisme et de l'écotourisme, le développement des services, la formation en artisanat et son développement, la culture biologique, les activités alternatives à la pêche récifale à faible impact, etc. Chacune de ces activités peut être financée par des dons du Small Projects Facility du FEM : maximum 50 000 US \$ / projet. Par ailleurs, une étude de marché, des consultations et des entretiens avec des agences gouvernementales et des ONG, ainsi que des visites sur site avec des entrepreneurs locaux et des hommes d'affaires sont nécessaires pour établir le projet.

La réflexion sur le développement de nouvelles activités ou l'appui aux activités existantes, principalement touristiques, a fait l'objet de d'une étude préalable, en 2006 sur chacun des sites du projet (6). Toutefois, selon le rapport d'évaluation intermédiaire, ces études sont plus un inventaire de l'existant et quelques propositions à caractère général, qu'une véritable étude des potentialités de développement de l'activité.

Un seul site a fait une étude plus concrète dans le prolongement de la première. C'est le Parc Marin de Tobago Cays où les propositions sont surtout orientées vers :

- La formation à la production d'artisanat de haute qualité (et durable),
- Le développement d'une zone d'artisanat avec autorisation d'accès (permis),
- La formation pour les guides (circuit touristique) comprenant l'identification des espèces et le patrimoine culturel,
- L'aquaculture et la culture d'algues pour les pêcheurs pénalisés ; des formations sur la culture d'algues ont été réalisées à Union Island début 2007. Ce type d'activités doit néanmoins être pratiqué à l'extérieur des limites du parc.

Les activités alternatives proposées semblent concerner une large partie des acteurs, mais elles ne se concentrent pas forcément sur les acteurs dont les activités de subsistance sont particulièrement pénalisées par les mesures de gestion instituées par le parc (ex : pêcheurs, vendeurs anciennement installés dans le Parc).

Pour l'ensemble des sites, le développement de cette partie du projet est encore beaucoup trop récente, pour :

- Faire une liste exhaustive des activités entreprises,
- Avoir une idée de leur véritable, faisabilité, durabilité et de leur impact sur les populations.

Par ailleurs, au stade actuel très peu d'entre elles, sont vraiment focalisées sur les populations pénalisées par les AMP. En particulier parce qu'il n'y a pas eu d'étude d'identification de ces populations.

RESEAU DES AIRES MARINES PROTEGEES (RAMP-COI)

Objectifs du projet : soutenir la pérennité des AMP retenues en organisant le partage des bénéfices et des responsabilités avec les communautés locales et le secteur privé (pêche industrielle, tourisme) qui utilisent les ressources marines.

Plusieurs activités ont été financées très récemment :

- Mise en place d'un centre d'interprétation et d'une boutique souvenir à Nosy Tanikely (Madagascar) ;
- Appui au développement de l'écotourisme et à l'élevage à Rivière Banane (Rodrigues, Maurice) ;
- Création d'un embarcadère pour les touristes à Sainte-Anne (Seychelles)
- Formation à l'observation des baleines aux Comores.
- Mise en place d'un centre d'interprétation et d'une boutique de souvenirs à Nosy Tanikely (Nord Ouest Madagascar)

Le site de Nosy Tanikely est proposé par le Madagascar National Parks (ex-ANGAP) pour être classée comme AMP de par son importance écologique et socio-économique. Avec le projet PIC (Pôle Intégré de Croissance –Gouvernement malgache/Banque mondiale), le Madagascar National Parks (ex-ANGAP) et l'Office Régional du Tourisme de Nosy Be, une initiative d'aménagement de la nouvelle aire marine protégée de Nosy Tanikely est mise en œuvre dans le cadre d'un développement touristique responsable et la valorisation des opportunités économiques pour les populations locales. Le projet RAMP-COI intervient donc en synergie en appuyant techniquement et financièrement la création d'un centre d'interprétation et d'une boutique de souvenirs.

Appui au développement de l'écotourisme et à l'élevage à Rivière Banane (Rodrigues, Maurice)

Dans le cadre de la création de la Réserve Marine de Rivière Banane (initiée par l'ONG « Shoals Rodrigues » et soutenue par le projet RAMP-COI), il a été décidé d'appuyer le développement d'activités alternatives génératrices de revenus pour compenser la perte des zones de pêche devenues réserves. Environ 100 pêcheurs travaillent dans la zone de Rivière Banane et la

pêche procure plus de 60% des revenus des ménages du village.

Deux axes d'intervention ont été identifiés par « Shoals Rodrigues » en concertation avec les villageois et les actions ont été conduites en partenariat avec le « Small Grant Program » du PNUD :

Développement de l'élevage caprin : un terrain a été identifié et mis à disposition par les Services de l'Agriculture de Rodrigues. Le projet RAMP-COI a financé l'expertise technique visant à développer la culture des plantes de fourrages et à former les 17 pêcheurs qui se sont montrés intéressés.

Observation sous-marine en bateau à fond de verre : un bateau à fonds de verre a été acheté, mis à disposition des pêcheurs regroupés au sein de l'association « Ocean Tribe », et des formations ont été dispensées (sécurité, écologie, ...).

A ce stade du projet, il reste à évaluer l'impact de ces actions (bénéfices économiques, satisfaction des participants,...) et à s'assurer que les modalités de gestion sont bien appropriées (partage équitable des bénéfices, gestion participative, pérennité).

Création d'un embarcadère pour les touristes à Sainte-Anne (Seychelles)

La création d'un ponton d'embarquement dans le parc marin de Sainte-Anne a pour objectif de faciliter le travail des opérateurs touristiques existants (aspect logistique) et d'améliorer l'information des touristes (panneaux de sensibilisation et publicitaire). Cette action a été réalisée par le projet RAMP-COI en collaboration avec un opérateur privé (Mason's Travel) et en accord avec l'autorité de gestion du parc (SCMRT-MPA).

Formation à l'observation des baleines aux Comores

Proposé par l'association *Megaptera*, en partenariat avec l'association comorienne Nduju, le projet vise à assurer des formations théoriques et pratiques en matière d'écotourisme baleinier durable et à sensibiliser la population et les touristes. Il a été mis en œuvre dans les villages des AMP potentielles (Grande Comores, Anjouan) et existantes (Mohéli) des trois îles.

Le public concerné par les formations comprend les membres des associations villageoises, les pilotes des embarcations, les guides éco-touristiques, les éco gardes du parc marin de Mohéli, les scolaires et les autorités. Les formations théoriques (biologie, menaces, législation, méthodes d'étude et d'observation, les revenus et leur gestion ...) et pratiques (apprendre à approcher les baleines, à les observer, les écouter, à gérer les mises à l'eau, sécurité gestion des touristes à bord) ont lieu en alternance en fonction des conditions météorologiques. Du matériel d'observation et d'enregistrement des chants est mis à disposition, ainsi qu'un caméscope pour pouvoir restituer les sorties de la journée sur grand écran à destination de la population. En appui, le programme développe plusieurs types de documents :

- Supports de conférences destinées aux communautés locales et aux touristes ;
- Expositions grand public ;
- Mallettes pédagogiques à destination des enfants et adolescents ;
- Supports de formation destinés aux pilotes d'embarcations et aux guides embarqués ;
- Dépliants destinés aux guides embarqués et aux touristes.

Cependant, si cette formation a eu les effets positifs d'un travail de sensibilisation environnementale auprès des populations locales, son intérêt économique et sa pérennité se heurte à deux problèmes : (1) les pêcheurs locaux ne possèdent pas d'embarcation suffisamment fiables et adaptées à l'observation des cétacés, (2) il n'y a pas ou très peu de touristes aux Comores, donc peu de clients potentiels.



Formation au whale-watching aux Comores (© Megaptera)

CRISP

La capture de post larves

Environ 1 larve sur 1 million arrive à l'état adulte dans le lagon. C'est en partant de ce constat que l'idée de capturer certaines de ces post larves, lors de leur arrivée du large dans le lagon et de procéder à leur élevage pour alimenter l'aquariophilie ou repeupler des zones, est née.

Sous réserve de l'existence de marchés à l'aval (ex : aquariophilie, aquaculture, etc.) la capture puis l'élevage de ces post larves de poissons de récifs (et même de crustacées), peut constituer

une alternative pour certaines populations locales. De plus cette pratique qui capture des individus, fort probablement condamnés dans leur milieu, est nettement plus durable que les captures actuelles d'adultes dans leur milieu.

Les résultats obtenus par le programme CRISP, sur cette technique assez novatrice, sont prometteurs. Mais cette technique fournit des produits plus chers que ceux des filières "classiques" prélevant directement des adultes dans les récifs.

L'idée serait donc à terme, de faire certifier cette filière comme durable. L'AFD et le FFEM vont d'ailleurs probablement s'engager dans un programme d'appui au développement de ces filières allant jusqu'à leur certification. La faisabilité de ce projet mérite tout de même de s'y pencher sérieusement car les professionnels de l'export de poissons d'aquarium restent très circonspects sur la réalité du marché, du fait de l'importante différence de prix, en défaveur de cette filière.

Outre les études techniques, avec mise à disposition du public d'un «Guide d'identification des larves de poissons récifaux de Polynésie Française», la ferme aquacole de l'université du Pacifique Sud a expérimenté cet élevage. Un deuxième site de pêche a été ouvert sur le site de Muaivoso, et des pêcheurs du village ont été contractualisés par une société privée, pour se familiariser aux techniques de capture des larves et contribuer au projet. Une analyse préliminaire sur l'évolution souhaitable du cadre juridique fidjien, permettant l'installation de filières de valorisation des larves, a été conduite. Parallèlement une étude pilote a été lancée à Wallis et Futuna sur l'évaluation du potentiel économique lié à la capture de larves de crustacés destinées au marché de l'aquariophilie.



Les activités d'intérêt pharmacologique

Dans le cadre du programme CRISP est développée une autre activité originale qui vise à travailler sur les substances actives contenues dans les organismes marins. Si cette activité n'est pas à proprement parler une activité alternative, mais relève plus de la recherche, elle pourrait néanmoins, en partie devenir une source de revenus pour les gouvernements locaux et mérite de ce fait d'être mentionnée.

L'objectif du projet est de contribuer à une meilleure connaissance et valorisation d'invertébrés benthiques des écosystèmes récifo-coralliens pouvant contenir des substances marines à activité pharmacologique. A ce jour, les tests sur les molécules isolées, à partir d'organismes marins prélevées dans diverses îles du Pacifique, confirment un taux de résultats positifs très élevé qui n'était pas anticipé.

ANALYSE, CONCLUSIONS ET LEÇONS APPRISES

Sur les 11 projets du FFEM pris en compte, 8 d'entre eux prévoient de développer des activités alternatives génératrices de revenus. Outre le développement d'autres méthodes de pêche³, ces activités se déclinent dans divers domaines (exploitation et transformation de ressources naturelles marines ; agriculture/élevage, artisanat et tourisme, essentiellement).

Les objectifs des AAGR sont multiples :

- Développement durable - réduire la pression sur certaines ressources naturelles exploitées de manière non durables en incitant les populations à adopter des méthodes durables ou à diversifier leur activité vers de nouvelles ressources et activités durables,
- Compensation - procurer aux populations pénalisées par le projet d'AMP, des alternatives de reconversion à leurs précédentes activités (dorénavant interdites ou limitées).

Les AAGR peuvent consister en des activités individuelles ou communautaires.

Dans les AMP disposant de potentiels particuliers (exemple du projet Narou Heuleuk au Sénégal), les AAGR peuvent ainsi consister en des projets communautaires qui contribuent au financement d'activités clés comme le gardiennage de l'AMP. Dans les pays où les ressources des Etats sont limitées, ce type d'activité permet à la fois de contribuer au financement pérenne des AMP tout en fournissant des opportunités de génération de revenus alternatifs pour les populations locales.

Mais le succès des AAGR dépend de très nombreux facteurs complexes qui relèvent tout à la fois du contexte socioculturel, de la situation socio-économique de la zone et de l'accès aux marchés.

L'identification des bénéficiaires

Les projets alternatifs devraient s'adresser en priorité aux personnes pénalisées (au moins à court terme) par la création de l'AMP. Or les projets ne cherchent pas suffisamment à identifier ces personnes (souvent les pêcheurs, y compris les migrants), si bien que les projets d'AAGR, sont souvent développées au profit d'un public plus large et parfois mal ciblé. Seuls les projets SMMA à Sainte Lucie, RAMP-COI sur Rodrigues et OPAAL ont spécifiquement identifié des activités pour les pêcheurs déplacés.

Les AAGR développées dans le cadre des projets FFEM :

Ressources marines

- Transformation des produits de la mer : « saucisses » d'anchois (projet Récif Mésoaméricain), sauce d'huître (Quirimbas)
- Développement d'une filière huîtres (Narou Heuleuk, Quirimbas), crabes (Quirimbas)

³ Les activités alternatives de pêche (DCP, récifs artificiels, changement de méthodes, etc.) sont traitées au chapitre sur la pêche

- Mariculture : grossissement poissons-lait en mangrove et grossissement crabes de mangrove (Mnazi Bay), aquaculture (OPAAL).
- Pêche sur DCP (SMMA à Ste Lucie et Projet Récif mésoaméricain)
- Alguoculture & aquaculture (OPAAL)

Tourisme communautaire

- Hébergements (Narou Heuleuk, Quirimbas, les 3 AMP de Méso-Amérique)
- Excursions et guides touristiques (Récif mésoaméricain, OPAAL, SMMA, Narou Heuleuk), formations de pêcheurs à le tourisme de vision des cétacés (RAMP COI aux Comores)
- Infrastructures : Mirador d'observation des lamantins (Narou Heuleuk), centre d'interprétation et magasin de souvenirs (RAMP COI à Madagascar, Ile de Coco), bateau à fond de verre (RAMP-COI à Rodrigues)

Artisanat : Quirimbas, les 3 AMP de Méso-Amérique, île de Coco

Agriculture/Élevage/Apiculture : SMMA, Manzi Bay, Quirimbas, RAMP COI à Rodrigues

Autres : boulangerie (Quirimbas), petit commerce et système de collecte de déchets ou de bateau taxi pour les yachts (SMMA).

L'identification des AAGR : nécessité d'une véritable étude de faisabilité socio-économique

Aucun des projets n'a réalisé d'étude formelle pour la mise en place de ces AAGR : viabilité économique et commerciale, faisabilité technique et sociale, impacts sociaux et environnementaux, risques liés au projet, bénéfices attendus, mode de redistribution des bénéfices.

L'identification a le plus souvent été réalisée par un consultant externe au projet. Elle comporte généralement une rapide étude du contexte social et économique de l'AMP (Caraïbes, Méso-Amérique), des enquêtes de terrain (Tanzanie, Caraïbes, Méso-Amérique) et parfois un atelier rassemblant les différents acteurs afin d'identifier leurs aspirations (Sénégal). Trop souvent cependant, ces études débouchent sur une liste d'activités possibles (souvent les identiques d'un projet à l'autre), sans vérification de l'adéquation de ces projets avec le contexte du site et les aspirations réelles des populations. Quelques évaluations financières sont parfois réalisées mais cela n'est pas systématique.

Or, changer les habitudes et les activités traditionnelles des populations prend du temps. Il est, par ailleurs capital de bien connaître le contexte social, économique et culturel, et les moteurs qui peuvent entraîner ou freiner ce changement de comportement. Enfin, une vision globale du marché et des filières est nécessaire pour s'assurer de l'écoulement des produits dans des conditions satisfaisantes, et générer des bénéfices suffisants. Des guides existent pour développer les études utiles à l'identification des projets et aux moyens de les mettre en œuvre⁴.

⁴ Il existe un certain nombre de cadres méthodologiques pour aider à l'analyse de la complexité du sujet : Sustainable Livelihoods Framework par DFID (l'adaptation de ce cadre existe aussi par OXFAM, UNDP et CARE International). La société IMM Ltd a aussi développé un 'Sustainable Coastal Livelihoods Framework'. (Ireland, 2004).

La connaissance du contexte local est indispensable mais non suffisante, comme l'a montré l'exemple du projet en Tanzanie où plusieurs études ont été réalisées (études des échecs et succès des projets de développement d'AAGR dans le monde et dans la région, analyses socio-économiques de la zone) sans pour autant conduire au succès des activités développées. Malgré la connaissance du contexte, les activités proposées se sont révélées insuffisamment rentables et destinées à un public mal ciblé.

L'identification des activités alternatives nouvelles dans le contexte de l'AMP doit donc reposer sur des études suffisamment fouillées pour vérifier la faisabilité économique (études de marché, de filières) sociale et culturelle (capacité d'adaptation des populations aux nouvelles méthodes). Elle doit éviter les recettes toutes faites car l'expérience montre que les AAGR qui fonctionnent ont été « taillées sur mesure » pour le site et les bénéficiaires identifiés. De même, plutôt que le développement d'innovations complexes, les meilleurs projets sont ceux qui ont cherché à accroître la valeur ajoutée d'activités déjà pratiquées.

Dans le projet Narou Heuleuk, au Sénégal, le campement éco-touristique monté par le projet dans l'AMP de Bamboung est un vrai succès. Il a été élaboré avec les populations locales et a fait l'objet d'une petite étude de faisabilité. Toutefois, cette étude rapide n'a pas bien identifié les problèmes liés à la gestion communautaire de cet équipement qui manque clairement des compétences d'un professionnel du tourisme pour bien opérer.

Les partenariats incontournables

En termes d'AAGR, les partenariats sont essentiels pour établir des projets d'activités économiques rentables. La plupart des projets d'AMP sont en effet conduits par des spécialistes de la conservation et non du développement. Or ces spécialistes de la conservation et les populations locales bénéficiaires disposent rarement de toutes les compétences pour élaborer et accompagner le développement de ces projets économiques.

L'accompagnement du développement des activités

La mise en place des projets alternatifs nécessite une formation et un accompagnement importants (assistance technique intensive au plus près des communautés et sur le moyen terme). Dans l'ensemble des projets, l'accompagnement des AAGR semble très insuffisant. Une formation est le plus souvent prévue au démarrage de l'activité, ainsi qu'un appui du gestionnaire de l'AMP ou du maître d'œuvre du projet. Mais cet appui est le plus souvent léger, peu pérenne et fourni par des organismes mal formés aux projets de développement. En effet, cet accompagnement n'est pas la spécialité des ONG de conservation qui manquent souvent des compétences nécessaires pour les mener à bien. Des partenariats avec des spécialistes du développement sont donc à rechercher dans ce domaine (ex : à Sainte-Lucie le projet s'est associé à la St Lucia Development Bank pour mettre en œuvre le dispositif de financement de reconversion des outils de pêche des pêcheurs).

La plupart des projets d'AAGR n'ont pas mis en place d'outils comptables pour ces activités. Quelques cahiers comptables existent mais sans gestion rigoureuse. La formation à la gestion est également un enjeu important du développement de ces activités.

Le domaine de l'écotourisme communautaire reste notamment un véritable enjeu : la plupart des AMP ont de réels potentiels mais les communautés qui portent les projets ont peu de capacité pour accéder aux marchés et faire connaître leurs produits ; elles ne connaissent pas les exigences des standards internationaux et ne sont pas suffisamment formés. Les projets communautaires (hôtels, restaurant et guides en particulier) nécessitent un accompagnement et un suivi très important sur une dizaine d'années. Lorsqu'il s'agit de réceptifs touristiques, il peut être nécessaire à terme de confier la gestion de ce type d'établissement à un vrai professionnel indépendant, qui reverse une part de son chiffre d'affaires aux communautés (montant et canal à définir, variable suivant les AMP) mais qui surtout assure la promotion du produit auprès des opérateurs touristiques⁵. On constate en effet que même si les produits sont intéressants, leur promotion n'est pas suffisante pour attirer suffisamment de touristes et que les compétences manquent pour gérer les établissements et assurer correctement leur maintenance en respectant les standards internationaux.

A l'exception de l'artisanat local qui est souvent de qualité, le développement d'autres modes d'artisanat pose presque toujours un problème de standard et nécessite également un accompagnement sérieux dans le design, le choix des produits et la finition.

Il y a là tout un champ à développer pour les projets futurs, qui devraient s'appuyer sur des organisations spécialisées.

Seul le projet de Quirimbas s'appuie sur des ONG de développement pour accompagner les groupes qui mettent en œuvre des projets alternatifs. L'exemple de Quirimbas montre que ces ONG de développement doivent être partenaires très en amont du projet (exemple de l'organisation Aga Khan approchée très tardivement). Il montre également que les ONG de développement ont des méthodes d'approche de populations souvent différentes, qu'il est important d'harmoniser au sein d'un même projet.

Le temps des projets

Le développement d'une activité nouvelle et le changement de méthodes d'exploitation nécessitent du temps (longue période de maturation). Or la durée des projets soutenus par les bailleurs de fonds est souvent incompatible avec le temps nécessaire à la réalisation des études préalables puis à l'implantation des activités, à la professionnalisation des opérateurs et à la réalisation de bénéfices pérennes.

⁵ Ce type d'approche a connu de grands succès dans le cadre d'aires protégées terrestres en Afrique Australe, où les communautés concèdent des réceptifs touristiques, des concessions de chasse ou des ranch de faune sauvage à des opérateurs privés.
http://www.usaid.gov/our_work/agriculture/landmanagement/poverty/namibia_case_study.pdf

L'évaluation des projets visités montre qu'une quinzaine d'années est nécessaire pour amener des bonnes AAGR d'AMP vers une autonomie suffisante (voir « Les différentes phases d'une AMP » du chapitre « Création et gestion des AMP »).

La dimension des projets d'AAGR

Dans la plupart des cas, plusieurs petits projets alternatifs sont développés au sein d'une même AMP. Ces projets sont souvent développés à une échelle insuffisante, rapportée à l'ensemble des parties prenantes, pour générer des bénéfices importants susceptibles de modifier les comportements à une échelle significative (peu de personnes concernées, marchés réduits, ne prenant pas toujours en compte les personnes les plus affectées par l'AMP et délais d'appui trop courts).

Le micro crédit

Dans l'échantillon étudié, quatre projets ont prévu un dispositif de financement d'AAGR. Deux projets ont intégré un dispositif de microcrédit pour financer les AAGR (SMMA à Sainte Lucie et Quirimbas au Mozambique).

Le projet OPAAL quant à lui prévoit de collaborer avec le programme de petites subvention (« Small Grant program ») du FEM pour financer chaque projet d'AAGR jusqu'à un maximum de 50.000 US\$.

À Sainte Lucie, le financement du coût des projets de reconversion des engins de pêche de chaque pêcheur reposait sur un dispositif de microcrédit combinant (i) le rachat par le projet des engins de pêches prohibés pour constituer les 10 % d'apport personnel des pêcheurs, (ii) la fourniture par le projet d'une subvention remboursable jusqu'à hauteur de 20 % et (iii) l'octroi d'un prêt pour les 70 % restants par la Ste Lucia Development Bank, qui assurait également un suivi des pêcheurs en reconversion. Ce dispositif pragmatique a très bien marché, l'appui technique aux pêcheurs étant fourni par la coopérative locale qui a bien joué le jeu.

Au Mozambique il a été prévu 2 types particuliers de financement :

- un fonds de développement communautaire financé par les taxes touristiques ;
- des groupes communautaires de microcrédits (« village saving and credit group »), où le crédit est assuré par les mises de fonds des membres, et qui permettent, une fois qu'une activité est lancée et fonctionne, d'assurer sa pérennité, voire même de développer d'autres activités.

Toutefois, l'expérience internationale en matière de micro-crédit recommande que les projets évitent de développer ex-nihilo des dispositifs de micro-crédit (qui risquent de ne pas se pérenniser avec des risques de défection dévastateurs sur les acteurs économiques locaux) et de plutôt tisser des partenariats avec des institutions de microfinance professionnelles locales pour tout ce qui concerne la distribution et le recouvrement de crédits au détail (http://www.cgap.org/gm/document-1.9.2742/donorguidelines_fr.pdf).

Les coûts des AAGR

Il n'y a pas de coût type d'activité dans ce genre de domaine. C'est évidemment au cas par cas que les projets doivent être identifiés et montés. Les coûts dédiés aux AAGR dans les projets sont cependant du même ordre de grandeur : entre 25 et 50 000 €. Le financement de ces activités, doit être prévu dans les budgets du projet (y compris en s'appuyant sur d'autres projets existants, voire sur d'autres fonds de crédits dédiés au développement).

Quelques exemples de coûts

Mésoamérique /Cayos Cochinos	30 000 € dépensés à ce jour pour les études de faisabilité et les réalisations d'AAGR
Tanzanie / Manzi Bay	50 000 € dépensés à ce jour pour les études de faisabilité et les réalisations d'AAGR
Quirimbas / Mozambique	25 000 € pour la formation et la mise en place des systèmes de collecte d'huîtres (sur 3 ans)
Sénégal / Bamboung	Création du campement villageois : 55 000 €, en utilisant beaucoup de matériaux locaux
Ste Lucie / SMMA	Montant des fonds du FFEM dédiés au microcrédit : 25 000 €. Taux pratiqué 0 %
Madagascar / Nosy Tanikely	Centre d'interprétation et boutique de souvenirs : 40 000 €

Les bénéfices des AAGR et leur redistribution

À l'exception de Sainte Lucie, il existe trop peu de recul sur les projets du FFEM pour avoir des informations quantitatives sur les bénéfices et la durabilité des AAGR.

De fait, la plupart des projets ne mettent en place que tardivement des AAGR et les accompagnent rarement des moyens de suivi de leur impact économique et social.

Les AAGR sont généralement portées par un petit groupe (ou des individus) au sein de la communauté. Les bénéfices sont partagés au sein de ces groupes ou sont parfois utilisés de façon plus large au bénéfice de l'ensemble de la communauté. Dans l'AMP de Cayos Cochinos par exemple, les bénéfices financent un bateau scolaire. Dans l'AMP du Bamboung, ils permettent de faire redistribuer des dotations au budget de la Communauté Rurale. Mais dans l'ensemble, la répartition équitable des revenus de ces activités, qui ne bénéficient souvent qu'à un petit nombre de personnes reste problématique. La redistribution des bénéfices au profit du maximum de personnes affectées par l'AMP doit être étudiée dès l'étude de faisabilité des AAGR.

Quelques exemples de bénéfices des différents projets :

Méso-Amérique : restaurant communautaire de l'AMP de Cayos Cochinos, : 10 à 13.000 € par an pour 10 familles.
Mozambique : Quirimbas, un groupe de 14 personnes vend 10 jours de récolte d'huîtres fraîches (environ 260 kg) pour 200 dollars.
Sénégal : les recettes du gîte éco-touristique de l'AMP du Bamboung s'élèvent à environ 50 000 € sur 23 mois. Ces revenus servent à rémunérer les salariés du campement mais également les gardiens de l'AMP et d'aider la communauté rurale (5 à 10 % du budget de celle-ci).

Tanzanie : 125 foyers touchés par des AAGR qui ont peu fonctionné jusqu'à présent malgré quelques activités prometteuses (apiculture, aquaculture et plantation de noix de cajou). Le programme d'échange des engins de pêche aurait rapporté en 1 an environ 1000 € à 216 pêcheurs.

En conclusion, si le recul n'est pas suffisant pour quantifier les bénéfices générés par les AAGR des projets, il est possible de dire qu'elles sont souvent réalisées à trop petite échelle et que leur impact semble trop restreint. Seules les activités touristiques (voir le chapitre « Tourisme ») dans les zones où le tourisme est déjà bien développé permettent des bénéfices substantiels (ex : AMP de la SMMA à Ste Lucie, de Cayos Cochinós en Mésoamérique, de Quirimbas au Mozambique et du Bamboung au Sénégal).

Les « produits » et expériences transférables

Sénégal – Narou Heuleuk

- Campement villageois de Bamboung
- Mirador d'observation des lamantins en Casamance
- Accords hôteliers – pêcheurs sur la petite côte
- Filières huîtres fraîches de Bamboung et de Casamance

Ste Lucie - SMMA

- Dispositif de microcrédit aux pêcheurs
- DCP

Tanzanie – Mnazi bay

- *Rapport d'analyse des succès et échecs des activités alternatives : synthèse mondiale et régionale à partir d'exemples développés aux Comores, à Maurice, au Mozambique et en Tanzanie*
- Les techniques de grossissement de crabes de mangrove

Mozambique

- Les techniques de pêche rotative d'huîtres
- Le fonds de développement communautaire

Océan Indien

- Les méthodes et kits de formation à l'observation des baleines

CRISP

- Techniques de capture et élevage de post-larves de poissons et de crustacés



Tanzanie :
Cages de grossissement de crabes de mangroves
(© C. Gabrié)